



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD

6 juillet 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6 juillet 2026 à dix-huit heures trente à laquelle sont présents :

M. Claude Riverin,	maire	
M. Eric Larouche,	conseiller,	poste 2
M. Vincent Buist,	conseiller,	poste 4
M. Gilles Tremblay	conseiller,	poste 5
Mme Suzan Lecours,	conseillère,	poste 6

Est absent :

M. Alexis Trudeau Gratton,	conseiller,	poste 1
M. Étienne Voyer,	conseiller,	poste 3

Et est également présent :

M. Eric Emond,	directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord.
Mme Nancy Tremblay,	technicienne comptable de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord
M. Daniel Tétreault	Auditeur indépendant

Note : Une copie du présent ordre du jour et une copie du projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai dernier ont été remises 72 heures avant la journée de cette séance.

Les conseillers formant quorum sous la présidence du maire, M. Claude Riverin, l'assemblée est déclarée ouverte.

1. MOT DE BIENVENUE

M. le maire, Claude Riverin, salue les personnes présentes dans la salle et adresse quelques mots à l'assemblée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE M. le maire, Claude Riverin, a fait la lecture de l'ordre du jour ;

CONSIDÉRANT QUE le maire informe que les points 6.3, 6.4 et 6.5 seront abordés au début de la séance :

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par M. Vincent Buist, conseiller et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. MOT DE BIENVENUE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR - résolution

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{ER} juin 2026 – résolution

4. CORRESPONDANCE

- 4.1 Lettre de Mme Ginette Rousseau et de Mme Dorothée Giard, demande soutien financier église
- 4.2 Lettre de M. Benoit Charrette, ministre des Transports et de la Mobilité durable, soutien financier de 10 000\$
- 4.3 Lettre de M. Benoit Charrette, ministre des Transports et de la Mobilité durable, soutien financier de 20 000\$
- 4.4 Lettre de M. Rémi Boucher, président de la Fabrique Sainte-Anne, demande raccordement réseau aqueduc

5. RAPPORT DES RESPONSABLES DES COMITÉS ET DOSSIERS MAJEURS

- 5.1 Rapport des responsables des comités et dossiers majeurs
- 5.2 Projet eaux usées
- 5.3 Projet résidentiel, lac Neil

6. PRÉSENTATION DES COMPTES, ADMINISTRATION ET FINANCES

- 6.1 Dépôt de la liste des revenus reçus en juin 2026
- 6.2 Adoption, liste des dépenses et des comptes à payer pour le mois de juin 2026 – résolution
- 6.3 Dépôt et présentation des états financiers pour l'année se terminant le 31 décembre 2025 - dépôt
- 6.4 Rapport du vérificateur externe sur les états financiers se terminant le 31 décembre 2025 - dépôt
- 6.5 Rapport du maire sur les faits saillants les états financiers se terminant le 31 décembre 2025
- 6.6 Autorisations de paiement
 - 6.6.1 EXT, Plan d'aménagement d'un parc de loisir, 55 188 \$
 - 6.6.2 WSP, projet de traitement des eaux usées, accompagnement, 4 850.80\$
 - 6.6.3 Action progex, construction du réseau de traitement des eaux usées, 2^e décompte progressif, 1 618 886 . 55 \$

- 6.6.4 MNP, préparation états financiers 2025, 11 408.39\$
- 6.6.5 Camions Advantage, réparation camion, 34 420.66\$
- 6.6.6 Sûreté du Québec, services pour l'année 2026, 57 057\$
- 6.6.7 Englobe, contrôle des matériaux, 13 836.09\$
- 6.6.8 Ville de Saint-Honoré, service d'urbanisme, 16 434.31\$

7. AFFAIRES GÉNÉRALES

- 7.1 Prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout municipal, autorisation signature entente avec Mme Myriam Lavoie, lot 6 569 849 – Résolution
- 7.2 Problématique infiltration d'eau, Pavillon de la Montagne – Résolution
- 7.3 Appui Société de développement, demande soutien financier, journée de la culture – Résolution
- 7.4 Fonctionnaire responsable de la gestion des cours d'eau, nomination – Résolution
- 7.5 Projet Parc de loisirs, plan directeur et document de présentation – Dépôt
- 7.6 Projet Parc de loisirs, engagement financier Desjardins
- 7.7 Quai municipal, rapport d'observation, EXP
- 7.8 Bris, puits municipal, mandat pour réparation – Résolution
- 7.9 Rapport capacité portante pont secteur Tableau – Dépôt
- 7.10 Rapport préliminaire performance énergétique – Dépôt
- 7.11 Proposition tarifaire, analyse qualité de l'eau, Eurofins – Résolution
- 7.12 Ajustement, contribution droits de passage motoneigistes, Société Lacoudes - Résolution

8. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

9. AVIS DE MOTION

10. PROJETS DE RÈGLEMENTS

11. URBANISME

12. DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- 14.1 Levée de la séance

3. PROCÈS-VERBAUX

133-2026 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2026

IL EST PROPOSÉ PAR M. Eric Larouche, conseiller, appuyé par Mme Suzan Lecours, conseillère et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2026.

4. CORRESPONDANCE

134-2026

4.1 Lettre de Mme Ginette Rousseau et de Mme Dorothée Girard, demande soutien financier église

CONSIDÉRANT la lettre du 7 juin de Mme Ginette Rousseau et de Mme Dorothée Girard sollicitant un appui financier de 130\$ du conseil municipal pour l'embellissement de l'église, ce qui comprend notamment la pose de fleurs et de vivaces ;

CONSIDÉRANT l'importance de l'église pour la communauté, notamment au niveau touristique ;

CONSIDÉRANT QUE les deux citoyennes ont jusqu'ici été dans l'obligation d'assumer personnellement les frais d'embellissement :

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par M. Vincent Buist, conseiller, et résolu à l'unanimité d'octroyer un soutien financier de 130\$ à Mme Ginette Rousseau et Mme Dorothée Girard en lien avec les travaux d'embellissement réalisés à l'église.

4.2 Lettre de M. Benoit Charrette, ministre des Transports et de la Mobilité durable, soutien financier de 10 000\$

Le directeur général résume et explique la lettre de M. Benoit Charrette, ministre des Transports et de la Mobilité durable concernant l'octroi d'une subvention de 10 000\$ pour des travaux d'amélioration des routes municipales via le Programme d'aide à la voirie locale.

4.3 Lettre de M. Benoit Charrette, ministre des Transports et de la Mobilité durable, soutien financier de 20 000\$

Le directeur général résume et explique la lettre de M. Benoit Charrette, ministre des Transports et de la Mobilité durable concernant l'octroi d'une subvention de 20 000\$ pour des travaux d'amélioration des routes municipales via le Programme d'aide à la voirie locale.

4.4 Lettre de M. Rémi Boucher, président de la Fabrique Sainte-Anne, demande réseau d'aqueduc

Le directeur général résume la lettre de M. Rémi Boucher, président de la Fabrique Sainte-Anne, qui demande à obtenir une soumission pour permettre de raccorder le cimetière au réseau d'aqueduc municipal.

5. RAPPORT DES RESPONSABLES DES COMITÉS ET DOSSIERS MAJEURS

5.1 Rapport des responsables des comités et dossiers majeurs

M. Gilles Tremblay explique les enjeux présentement vécus à la Société de développement au niveau des ressources humaines et présente les décisions prises afin d'assurer un suivi des dossiers.

De son côté, M. Éric Larouche, annonce que les employés municipaux amorceront sous peu des travaux afin d'améliorer les chemins municipaux. Il explique que l'emphase sera mise sur le remplacement de pontceaux.

Enfin, Mme Suzan Lecours invite les citoyens à visiter le kiosque d'information touristique qui a été complètement rénové.

5.2 Projet eaux usées

M. Éric Emond, directeur général, dresse le bilan des travaux effectués.

5.3 Projet résidentiel, lac Neil

M. Éric Émond, directeur général, rappelle que le promoteur présentera son projet lors d'une séance d'information publique qui aura lieu le 7 juillet, au Pavillon de la Montagne, à 18h.

6. PRÉSENTATION DES COMPTES, ADMINISTRATION ET FINANCES

6.1 Dépôt de la liste des revenus reçus en juin 2026

M. Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier, dépose la liste des revenus reçus en juin 2026.

135-2026

6.2 Adoption, liste des dépenses et des comptes à payer pour le mois de juin 2026

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par M. Eric Larouche, conseiller, et résolu unanimement d'adopter la liste des dépenses et des comptes à payer pour le mois de juin 2026.

6.3 Dépôt et présentation des états financiers pour l'année se terminant le 31 décembre 2025

M. Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier dépose les états financiers de la municipalité pour l'année se terminant le 31 décembre 2025.

6.4 Rapport du vérificateur externe sur les états financiers se terminant le 31 décembre 2025

M. Daniel Tétreault, CPA et auditeur externe dépose son rapport sur les états financiers de la municipalité pour l'année se terminant le 31 décembre 2025. Il passe en revue les revenus, les dépenses et le bilan de la municipalité pour l'année 2025, qui se termine avec un excédent de fonctionnement de l'exercice de 92 574\$.

Il présente aussi le surplus accumulé et la dette à long terme de Sainte-Rose-du-Nord.

6.5 Rapport du maire sur les faits saillants des états financiers se terminant le 31 décembre 2024

Le maire, M. Claude Riverin présente son rapport sur les faits saillants des états financiers se terminant le 31 décembre 2025.

136-2026

6.6 Autorisations de paiement

IL EST PROPOSÉ PAR M. Vincent Buist, conseiller, appuyé par Mme Suzan Lecours, conseillère, et résolu unanimement que les comptes suivants soient approuvés et que le paiement en soit autorisé :

6.6.1 EXT, Plan d'aménagement d'un parc de loisir,	55 188\$
6.6.2 WSP, projet de traitements des eaux usées	4 850.80\$
6.6.3 Action progex, construction réseau de traitement des eaux usées, 2 ^e décompte progressif	1 618 886.55\$
6.6.4 MNP, préparation états financiers 2025	11 408.39\$
6.6.5 Camions Avantage, réparation camion	34 420.66\$
6.6.6 Sûreté du Québec, services pour l'année 2026	57 057\$
6.6.7 Englobe, contrôle des matériaux	13 836.09\$
6.6.8 Ville de Saint-Honoré, service d'urbanisme	16 434.31\$

7. AFFAIRES GÉNÉRALES

137-2026

7.1 Prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout municipal, autorisation de signature entente avec Mme Myriam Lavoie, lot 6 569 849

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord procède actuellement à la réalisation de travaux d'infrastructures municipales;

CONSIDÉRANT que les propriétaires du lot 6 569 849 du Cadastre du Québec, mesdames Myriam Lavoie et Hélène Lavoie, ont manifesté leur intérêt à ce que les réseaux municipaux d'aqueduc et d'égout sanitaire soient prolongés afin de desservir leur propriété;

CONSIDÉRANT que la réalisation de ces travaux nécessite certains travaux additionnels dont les coûts seront assumés en partie par les propriétaires, conformément aux modalités prévues à l'entente;

CONSIDÉRANT que le projet d'entente intitulé « *Entente relative au prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire – Partage des coûts* » établit les droits et obligations des parties relativement à la réalisation de ces travaux;

CONSIDÉRANT que cette entente ne constitue ni une autorisation ni une approbation de tout projet futur de lotissement, de développement ou de construction sur le lot concerné;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par M. Vincent Buist, conseiller, et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal approuve l'Entente relative au prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire – Partage des coûts à intervenir entre la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord et mesdames Myriam Lavoie et Hélène Lavoie relativement au lot 6 569 849 du Cadastre du Québec;

QUE le maire, M. Claude Riverin, et le directeur général et greffier-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, cette entente ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre;

QUE cette autorisation entre en vigueur dès l'adoption de la présente résolution.

138-2026

7.2 Problématique infiltration d'eau, Pavillon de la Montagne

CONSIDÉRANT la volonté de la Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord d'installer une marquise au-dessus de la terrasse du Pavillon de la Montagne;

CONSIDÉRANT QUE cette marquise serait aux couleurs du ministère du Tourisme du Québec, ce qui permettra à la Société de développement de bénéficier d'un soutien financier pour procéder à l'installation;

CONSIDÉRANT QUE l'installation de la marquise viendra atténuer la problématique d'infiltration d'eau au Pavillon de la Montagne;

CONSIDÉRANT la proposition de Toiles TAS;

CONSIDÉRANT QUE le coût d'acquisition de la marquise dépasse d'environ 5 000 dollars le montant de la subvention obtenu par le Société de développement :

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par M. Eric Larouche, conseiller, et résolu à l'unanimité, de confirmer à la Société de développement que la municipalité pourra investir jusqu'à 5 000\$ pour permettre l'acquisition et l'installation d'une marquise au-dessus de la terrasse du Pavillon de la Montagne.

139-2026

7.3 Appui Société de développement, demande soutien financier, journée de la culture

CONSIDÉRANT que les journées de la culture auront lieu du 25 au 27 septembre 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, en collaboration avec le comité Art et culture de la Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord, prévoit organiser une activité intitulée « Rythme et danse » offerte gratuitement qui comprendra une performance et un atelier de danse avec une artiste, le 27 septembre prochain ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a récemment lancé son appel à projets 2026 dans le cadre de son programme de soutien pour les journées de la culture et la rentrée culturelle sur le territoire;

CONSIDÉRANT le budget de l'événement déposé par les organisateurs de l'événement;

CONSIDÉRANT l'appui financier du conseil d'administration de la Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord au projet ;

CONSIDÉRANT l'importance de la vie culturelle pour Sainte-Rose-du-Nord :

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par M. Gilles Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité

d'autoriser le directeur général à déposer une demande de soutien financier auprès de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour permettre l'organisation de l'activité « Rythme et danse », à l'occasion des Journées de la culture.

140-2026

7.4 Fonctionnaire responsable de la gestion des cours d'eau, nomination

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Fjord-du-Saguenay détient la compétence exclusive sur tous les cours d'eau de son territoire, telle que définie par l'article 103 de la Loi sur les compétences municipales ((L.Q. 2005 chapitre 6) ci-après citée la Loi);

CONSIDÉRANT QUE l'article 108 de la Loi prévoit qu'une entente peut être conclue entre une MRC et une municipalité locale de son territoire conformément aux articles 569 à 575 du Code municipale du Québec (C-27.1) pour lui confier l'application des règlements, le recouvrement de créances et la gestion des travaux prévus par la Loi en matière de cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Fjord-du-Saguenay a adopté le 11 avril 2007 une politique relative à la gestion des cours d'eau en vertu des articles 103 à 109 de la Loi afin de définir le cadre d'intervention quant aux obligations et responsabilités qui incombent à la MRC du Fjord-du-Saguenay à l'égard des cours d'eau de son territoire sous sa juridiction;

CONSIDÉRANT QUE la mise en œuvre de cette politique nécessite une entente de délégation avec les municipalités locales, en vertu de l'article 108 de la LCM;

CONSIDÉRANT QUE le 12 juin 2007, la MRC du Fjord-du-Saguenay a adopté le règlement numéro 07-235 ayant pour objet de gérer l'écoulement des eaux dans les cours d'eau relevant de la MRC du Fjord-du-Saguenay;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'entente convenue avec la municipalité et prévue à l'article 108 de la Loi sur les compétences municipales, la MRC du Fjord-du-Saguenay requiert de mettre à jour l'identification du fonctionnaire désigné au niveau local et qui sera chargé de l'application de la politique relative à la gestion des cours d'eau et de son règlement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil avait nommé, par la résolution 109-2025, Mme Émilie Sicotte inspectrice en urbanisme et en protection de l'environnement comme fonctionnaire désignée pour l'application de la Politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC du Fjord-du-Saguenay et de son règlement sur le territoire de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord;

CONSIDÉRANT QUE Mme Sicotte est en congé pour une période indéterminée :

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. Vincent Buist, conseiller, appuyé par M Gilles Tremblay, conseiller, et résolu unanimement de nommer M. Martin Bérubé, inspecteur en urbanisme et en protection de l'environnement comme fonctionnaire désignée pour l'application de la Politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC du Fjord-du-Saguenay et de son règlement sur le territoire de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord jusqu'au retour de Mme Émilie Sicotte.

7.5 Projet parc de loisirs, plan directeur et document de présentation

Le directeur général et greffier-trésorier dépose le plan directeur et le document de présentation liés au projet d'un parc de loisirs à Sainte-Rose-du-Nord.

7.6 Projet parc de loisirs, engagement financier Desjardins

Le directeur général et greffier-trésorier dépose la lettre de Mme Nathalie Naud de la Caisse de la Rive-Nord de Saguenay confirmant l'octroi d'un soutien financier de 60 000\$ pour la construction d'un parc de loisirs à Sainte-Rose-du-Nord.

7.7 Quai municipal, rapport d'observation, EXP

Le directeur général et greffier-trésorier dépose le rapport d'observation et l'évaluation du quai municipal et des murs de soutènement réalisé par EXP.

141-2026

7.8 Bris puits municipal, mandat pour réparation

CONSIDÉRANT les bris constatés au puits #1 de la municipalité qui nécessiteront le remplacement d'une pompe;

CONSIDÉRANT l'obligation de se procurer une pompe supplémentaire afin de pouvoir réagir rapidement en cas de bris;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Puisatiers de Delisle :

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par M. Gilles Tremblay, conseiller, et adopté à l'unanimité, d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier a procédé à l'acquisition d'une nouvelle pompe pour les puits municipaux.

7.9 Rapport capacité portante pont secteur Tableau

Le directeur général et greffier-trésorier dépose le rapport sur la capacité portante du pont situé près de la chapelle de Tableau réalisé par la firme MSH.

7.10 Rapport préliminaire performance énergétique

Le directeur général et greffier-trésorier dépose et explique le rapport préliminaire de la performance énergétique de Sainte-Rose-du-Nord réalisé par la Fédération québécoise des municipalités.

142-2026

7.11 Proposition tarifaire, analyse de la qualité de l'eau, Eurofins

IL EST PROPOSÉ PAR M. Vincent Buist, conseiller, appuyé par Mme Suzan Lecours, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition tarifaire d'Eurofins relative aux tests sur la qualité de l'eau.

143-2026

7.12 Ajustement, contribution droits de passage motoneigistes

CONSIDÉRANT QUE le conseil a, par la résolution 030-2026 autorisé le paiement de droits de passage à cinq propriétaires de Sainte-Rose-du-Nord dans le respect des ententes sur le sentier de motoneige de calibre international;

CONSIDÉRANT QU'une erreur a été constatée dans le montant autorisé à verser à l'un des propriétaires concernés, soit la Société Lacoudes ;

CONSIDÉRANT QUE le montant à verser à la Société Lacoudes est de 4 380\$ plutôt que le 2 190\$ prévu dans la résolution 030-2026 :

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M. Vincent Buist, conseiller, appuyé par M. Gilles Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement du reste du montant prévu à l'entente concernant le sentier de motoneige avec la Société Lacoudes.

8. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

9. AVIS DE MOTION

10. PROJETS DE RÈGLEMENTS

11. URBANISME

12. DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire répond aux questions de la quinzaine de personnes présentes.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

144-2026 14.1 Levée de la séance

M. Gilles Tremblay propose que la séance soit levée à 19h55.

Claude Riverin, maire

Éric Émond, directeur général et greffier-trésorier

*Procès-verbal rédigé par
Noémie Lefebvre et Éric Émond*